

STOP aux violences sexuelles

 VIS Ta relation est saine quand ...	VIOLOMETRE	vous vous êtes mutuellement choisis.	1	
		sont établies des limites claires et des attentes dans la relation.	2	
		vous communiquez ouvertement et honnêtement sur vos sentiments et besoins.	3	
		vous vous engagez en toute confiance et en respectant le consentement mutuel.	4	
		vous respectez les décisions et les désirs de l'autre.	5	
VIGILANCE, DIS STOP ! il y a tentative d'atteinte sexuelle quand il/elle ...		tente de vous embrasser ou de vous toucher de manière sexuelle sans votre consentement, qu'il/elle est repoussé.	6	
		vous propose de boire de l'alcool ou de prendre des drogues pour profiter de vous sexuellement, qu'il/elle ne réussit pas à accomplir.	7	
		se déshabille devant vous sans votre consentement, qui est empêché d'aller plus loin.	8	
		essaie de faire pression sur vous pour qu'il/elle ait des rapports sexuels, qui sont refusés.	9	
		utilise la force physique ou la menace pour tenter de vous entraîner dans une pièce ou un endroit isolé, qu'il/elle n'y parvient pas.	10	
		vous envoie des messages ou des images à caractère sexuel non désirés dans le but d'obtenir une réponse sexuelle, qui est refusée ou repoussée.	11	
PROTÈGE-TOI ! DEMANDE DE L'AIDE il y a atteinte sexuelle quand il/elle ...		touche vos parties intimes sans votre consentement.	12	
		vous impose des contacts sexuels, tels que des baisers forcés ou des caresses.	13	
		vous montre des images pornographiques sans votre consentement.	14	
		vous montre ses parties intimes sans votre consentement.	15	
		vous force à regarder des actes sexuels sans votre consentement.	16	
		vous fait subir des relations sexuelles forcées en raison de l'utilisation de drogues ou d'alcool.	17	
		vous fait subir des relations sexuelles forcées avec quelqu'un que vous connaissez ou non.	18	
		dans le cadre du mariage ou d'une relation longue, vous oblige à l'activité sexuelle.	19	
		vous force à lui faire ou à subir un acte bucco-génital (fellation, cunnilingus).	20	
		vous introduit un doigt, une main ou tout autre objet dans votre vagin ou anus sans votre consentement.	21	
il y a viol quand il/elle ...	vous oblige à subir une pénétration vaginale ou anale.			

Numéros d'urgences

Police / gendarmerie

17

Pompiers

18

Samu

15

Enfance en danger

119

Urgence SMS

(personne sourde et malentendante)

114

Prévention suicide

3114

**Violences sexistes
et sexuelles**

3919

Numéros d'appels gratuits

CIIVISE : 0 805 802 804

SOS KRYs : 0 800 100 811

Conseils pratiques

1. Croire l'enfant et le rassurer
2. Écouter sans jugement
3. Ne pas promettre le secret
4. Signaler les violences
5. Protéger l'enfant



**Le signalement de faits de violences
sexuelles sur mineur est une
obligation légale pour tout adulte qui
en a connaissance.**

Rédiger un signalement

1. Décrire les faits
2. Préciser l'âge de l'enfant
3. Indiquer les conséquences
4. Fournir des informations sur
l'agresseur
5. Donner ses coordonnées



LIEUX D'INFORMATIONS

Conseils sur vos droits

CAF : caf.fr

CCAS de votre commune

Services sociaux du département

Centres sociaux communaux

Espace Information Médiation

CASA

Centre de victimologie

Informations juridiques

AVEDACJE

CIDFF

Maison de la justice et du droit de votre commune

BESOIN DE FAIRE CONSTATER

Service de police ou de gendarmerie

Maison de la protection des familles

Urgences du centre hospitalier

CASA

CASEVA

Médecin généraliste / spécialiste

ASSOCIATIONS

Départementales

Les enfants de Tamar

07 69 67 35 84

lesenfantsdetamar@gmail.com

www.lesenfantsdetamar.fr

Team Eunomie

contact@teameunomie.com

www.teameunomie.com

Silence à l'écoute

07 49 63 96 78

silence.a.lecoute@gmail.com

www.silencealecoute.fr

Nationales

CDPEnfance

www.cdpenfance.fr

Le monde à travers un regard

www.lemondeatruversunregard.org

Elie Rebirth

www.elienrebirth.com

La voix de Sarah

www.lavoixdesarah.org

Victime Inceste

https://victimeinceste.fr/

Institut de victimologie

www.cpiiv.org